

## CHARTRE ETHIQUE

### Le respect

Les membres de l'équipe doivent :

- Vouvoyer et utiliser les noms de famille.
- Adopter une tenue vestimentaire appropriée et neutre.
- Respecter le rythme, les capacités, les limites et les habitudes de vie des personnes.
- Respecter les préférences et habitudes de chacun quant aux heures de repas, de repos, etc.

### La considération

Tout être humain a droit à la reconnaissance. Aussi les membres de l'équipe doivent :

- Considérer chaque personne et lui démontrer de l'empathie.
- Ne jamais présumer de l'absence d'une vie intérieure chez les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.
- Ne jamais associer les personnes à une étiquette ou à un comportement.
- L'utilisation des tests visant à mesurer les incapacités, à réduire la personne à un stade ou à un score, n'est pas autorisée.
- Ne pas infantiliser les personnes accueillies que ce soit par les paroles, les gestes ou le ton de la voix.

### L'expression de soi

Toute personne a le droit de s'exprimer, même si ses moyens de communication diffèrent des nôtres. Aussi les membres de l'équipe doivent :

- Considérer tous les comportements et les paroles comme des messages et en rechercher le sens.
- Accueillir l'expression des émotions, quelles qu'elles soient.
- Se remettre constamment en question et réfléchir à leurs propres attitudes.

### La liberté et la sécurité

Les membres de l'équipe doivent respecter la liberté d'action de chacun, en favorisant :

- La prise de décisions (vêtements, loisirs, nourriture, heures de repos, ...).
- La libre circulation à l'intérieur et à l'extérieur de la maison sans négliger la sécurité.

### Droit à l'information et à l'expression des insatisfactions

À l'Accueil de Jour, les décisions et les responsabilités sont partagées entre la direction, l'équipe et la famille de la personne accueillie. Il importe donc de favoriser les échanges avec les proches :

- En les invitant à prendre connaissance du dossier de leur parent et de toute autre information le concernant.
- En accueillant l'expression des opinions, des critiques et des suggestions.
- En fournissant au besoin les renseignements et le soutien nécessaires

### Le maintien des contacts

Les membres de l'équipe doivent encourager les personnes qui viennent à l'Accueil de Jour à garder le contact avec leur entourage (famille, amis, ...) :

- En offrant aux personnes la possibilité de participer à des sorties culturelles, sociales et sportives.
- En recevant des personnes de l'entourage.
- En faisant en sorte que les proches se sentent les bienvenus à l'Accueil de Jour et en leur offrant du soutien lorsqu'ils en expriment le besoin.

### La confidentialité

Toutes les informations concernant les personnes venant à l'Accueil de Jour et les membres de l'équipe sont confidentielles :

- En aucun cas, les membres de l'équipe ne peuvent divulguer de renseignements à propos de situations vécues à l'Accueil de Jour.

### La discrétion

Les discussions entre membres de l'équipe sur les situations vécues à l'Accueil de Jour doivent être faites à des endroits qui assurent la discrétion.

Les membres de l'équipe ne doivent pas :

- divulguer le contenu des confidences qui leur sont faites.
- divulguer les pathologies des personnes accueillies
- parler des médicaments que prennent les personnes venant à l'Accueil de Jour ni des difficultés qu'ils rencontrent.
- parler de leurs problèmes personnels ou relatifs au travail aux personnes venant à l'Accueil de Jour et aux proches

Les membres de l'équipe doivent s'assurer de donner les médicaments avec discrétion.

### La donation, le legs et la sollicitation

Un membre de l'équipe, qui n'est ni le conjoint ni un proche parent, ne peut accepter une donation ou un legs, si cette donation ou ce legs est fait alors que le donateur reçoit des services de l'accueil de jour.

La direction doit être informée de tout cadeau donné au personnel.

### La responsabilité de la personne accueillie et de ses proches

La vie de groupe demande nécessairement des efforts de la part de chacun. Bien entendu, le respect des uns envers les autres est toujours privilégié.

La direction et les équipes des maisons d'accueil de jour HELIANTHE sont engagés dans le respect de cette charte éthique.

